



Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Commune de RICHE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du

Vendredi 18 Octobre 2024 à 18 heures 30
sous la Présidence de M. Robert FORÊT, Maire

• Date de convocation du Conseil Municipal :	11/10/2024
• Conseillers élus :	10
• Conseillers en fonction :	10
• Conseillers présents :	8
• Procurations :	—

Le secrétariat a été assuré par : Nancy FORÊT

- POINT n°04 Réf.délib. RICHEDEL240010
- O B J E T Aménagement Foncier - Limites communales

Vu la délibération permanente du Conseil Départemental en date du 03 Avril 2023 ordonnant l'aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental de la commune de RICHE ;

Vu le projet présenté par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de la commune de RICHE.

Vu les Articles L.123-5 et R.123-18 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Mr le Maire donne lecture d par laquelle la CCAF propose de modifier la circonscription territoriale de la commune afin d'optimiser son projet d'aménagement foncier.

Mr le Maire présente les plans relatifs aux modifications des circonscriptions territoriales de :

- RICHE
- CONTHIL
- MORHANGE
- SOTZELING

Mr le Maire précise que la surface des bans communaux de RICHE, CONTHIL, MORHANGE et SOTZELING ne s'en trouvera pas modifiée. Il invite donc le conseil municipal à donner une suite favorable à la demande de modification de la circonscription territoriale de la commune formulée par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la rectification des limites communales,
- Accepte la régularisation des échanges intercommunaux.

Mr le Maire,
Robert FORET



Présent extrait de délibération
Transmis à la Préfecture de la
Moselle pour contrôle de légalité